

PROCÈS-VERBAL CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présences : Roger Hébert, président
Marie-France Lapierre, vice-présidente
Gaëtan Desrochers, conseiller
Luc Morin, conseiller
Sonia Thibeault, conseillère
Robert Joncas, conseiller

Participaient aussi :
Sylvain Allison, secrétaire trésorier
Bertrand Dupain, directeur général
Caroline Picard, directrice générale adjointe
Simon Couture, directeur du secteur des Finances

Absence (s) : Marc-André Ouellette, conseiller

Secrétaire : Hélène Rivest

Le président, Roger Hébert, assume la présidence de l'assemblée.

1. Ouverture de la réunion publique

Résolution P-1528-06-2015

Que le Conseil d'administration approuve l'ouverture de la réunion à 20 h 04.

Proposée par : Sonia Thibeault

Adoptée à l'unanimité

1.1. Suspension de la politique B-200-7 Procédures de réunion

En traitant de plus d'un sujet en cette même réunion, le Conseil d'administration consent à déroger de sa politique *B-200-7 Procédures de réunions*, article 1.3.2., qui indique que «pour une rencontre spéciale, seul le sujet pour lequel la réunion a été convoquée peut être traité.».

Résolution P-1529-06-2015

Que le Conseil d'administration approuve de suspendre la politique *B-200-7 Procédures de réunions* pour la durée de la réunion en cours.

Proposée par : Gaëtan Desrochers

Adoptée à l'unanimité

2. Lecture de la vision et de la mission

Gaëtan Desrochers procède à la lecture de la vision et de la mission.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution P-1530-06-2015

Que le Conseil d'administration approuve l'ordre du jour tel que présenté.

Proposée par : Robert Joncas

Adoptée à l'unanimité

4. Résolution en bloc
Ce point est sans objet.

5. Suivi du Conseil d'administration
Ce point est sans objet.

6. Éducation
Ce point est sans objet.

7. Gestion

7.1. Budget préliminaire 2015-2016 - 3e lecture et adoption de l'arrêté

Résolution P-1531-06-2015

Que le Conseil d'administration procède à la troisième lecture et approuve l'adoption de l'arrêté Budget préliminaire 2015-2016.

Proposée par : Gaëtan Desrochers

Adoptée à l'unanimité

7.2. Projet immobilier arrêté no 126919 (Côte-du-soleil) – 1^e lecture

Résolution P-1532-06-2015

Que le Conseil d'administration procède à la première lecture l'arrêté Projet immobilier arrêté no 126919 (Côte-du-soleil) tel que présenté.

Proposée par : Gaëtan Desrochers

Adoptée à l'unanimité

7.3. Projet immobilier arrêté no 126919 (Côte-du-soleil) – 2^e lecture

Résolution P-1533-06-2015

Que le Conseil d'administration procède à la deuxième lecture l'arrêté Projet immobilier arrêté no 126919 (Côte-du-soleil) tel que présenté.

Proposée par : Marie-France Lapierre

Adoptée à l'unanimité

7.4. Projet immobilier arrêté no 126919 (Côte-du-soleil) – recommandation de procéder à la 3^e lecture et l'adoption de l'arrêté no 126919 (Côte-du-soleil)

En conformité avec l'article 68 (4) de la Loi scolaire, l'unanimité des membres en faveur de procéder à la 3^e lecture et à l'adoption d'un arrêté lors d'une même réunion est nécessaire pour ce faire.

Résolution P-1534-06-2015

Que le Conseil d'administration recommande de procéder à la 3^e lecture et l'approbation du Projet immobilier arrêté no 126919 (Côte-du-soleil) tel que présenté.

Proposée par : Robert Joncas

Adoptée à l'unanimité

7.5. Projet immobilier arrêté no 126919 (Côte-du-soleil) – 3^e lecture et approbation de l'arrêté

Résolution P-1535-06-2015

Que le Conseil d'administration procède à la troisième lecture et approuve l'adoption, en cette même réunion, de l'arrêté no 126919 (Côte-du-soleil) tel que présenté.

Proposée par : Robert Joncas

Adoptée à l'unanimité

8. Politiques

Ce point est sans objet.

9. Regroupement

Ce point est sans objet.

10. Divers

Ce point est sans objet.

11. Questions du public

Ce point est sans objet.

12. Levée de la réunion

Résolution P-1536-06-2015

Que le Conseil d'administration approuve la levée de la réunion à 20 h 23.

Proposée par : Marie-France Lapierre

Adoptée à l'unanimité

ADOPTÉ LE 26 SEPTEMBRE 2015

Président

Secrétaire trésorier

Date